

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Une médaille militaire. — Un de nos honorables concitoyens, M. Napoléon Pratte, adjudant de bataillon au 1^{er} régiment d'infanterie de ligne, en garnison à Péronne (Somme), vient d'être décoré de la médaille militaire, à l'occasion du 14 juillet.

M. Pratte a devancé l'appel de sa classe en 1887; il a passé quinze années dans le même régiment, et y a conquis tous ses grades. Nous le félicitons de la haute récompense qui lui a été décernée pour ses loyaux et loyaux services.

Réunions des Commissions municipales. — Les première et cinquième commissions se réuniront, lundi 18 juillet, à sept heures du soir, à la mairie, pour examiner les questions suivantes :

1^{er} Demande de démantèlement pour le recevoir d'octroi Papegay; 2^e Frais de déplacement pour études diverses; 3^e Révision du règlement des marchés, Marché du Fontenoy, Brots de place; 4^e Pompes funèbres. Projet d'organisation.

La commission mixte des eaux se réunira mardi, 19 juillet, à deux heures, à Bousbeaux, pour visiter l'usine.

Les cantines scolaires. — La commission scolaire se réunira, lundi, à six heures du soir, à la Mairie, pour examiner la question des cantines scolaires.

Une conférence socialiste. — On annonce, pour dimanche matin, à onze heures, à la société oratoire relative *La Paix*, boulevard de Belfort, une conférence publique dans laquelle le citoyen Lafargue, député de Lille, prendra la parole, ainsi que plusieurs autres orateurs. Il sera assisté de M. Lefebvre, ancien député, et de M. Lefebvre, ancien député, et de M. Lefebvre, ancien député.

La carabine Lebel distribuée aux gendarmes. Il a été remis, hier après-midi, aux brigades de gendarmes de Roubaix, Wattrelos et Lannoy, des carabines Lebel.

Chronique artistique. — On remarque depuis plusieurs jours, et on remarquera jusque lundi, la belle exposition, organisée par le jeune artiste russe M. Nischikin, à disposition à sa vitrine, rue des Clapiers, 57. Les brillantes qualités que nous avons déjà signalées chez ce portraitiste méritent, ne font que s'accroître. — Tous les commissaires en conviendront en allant admirer la nouvelle œuvre de ce jeune homme qui s'expose. Tous ces portraits sont enlevés sur le vif, d'une ressemblance frappante, et témoignent d'un crayon exceptionnellement délicat.

Toutes nos félicitations à M. Nischikin.

Une dame trépassée. — Un habitant de la rue du Carillon, M. Louchère, était en train de se plaindre à la police, vendredi soir, de ce que l'on lui avait fait de la haine sur ses vitres et des immondices devant sa porte, quand survint la femme M., — une voisine, — qui se mit à le traiter de faubourg, disant qu'il recevait une belle trique à la première occasion. Par la même occasion, la vieille mère de M. Louchère, âgée de 75 ans, était malade. La femme M. fut la plus indignée par cette rasade voisine. Un rapport a été dressé à charge de cette dernière.

Les épaves de la rue. — D'abord un kipi de fantaisie, tout neuf, portant la marque d'une chapellerie lilloise et des initiales. Puis un moule à pain en bois de certaine valeur, trouvée hier au jour dernier. Enfin une pièce d'argenterie trouvée par un chiffonnier dans un terrain vague de Croix. Tous ces objets sont déposés au commissariat central.

Un réquisitoire spectaculaire. — On a dû conduire au poste, vendredi soir, deux individus qui, rue de la Perche, tapageaient et provoquaient un émoi et bruyant rassemblement. La femme était tellement ére qui n'est pas parvenue à lui faire dire son tour...

Arrestation d'un expulsé. — Samedi matin, vers quatre heures, la police a procédé à l'arrestation d'un sieur Joseph Dubaut, âgé de 35 ans, tisserand, né à Tournaï. Cet individu, qui demeurait rue des Longs-Bois, avait été arrêté à cet égard au dépôt, était sous le coup d'un arrêté d'expulsion.

Croix. — Un accident. — Vendredi soir, un enfant Charles Bronck, âgé de 9 ans, s'est saisi avec des jeunes gens de 13 à 17 ans, quand tout à coup l'un d'eux, le saisissant par les bras, voulut le lever à la hauteur de sa tête. Malheureusement il manqua son élan, et laissa tomber le pauvre enfant par terre. Les coups de poing se firent entendre. Un rapport a été dressé à charge de cette dernière.

Wasquehal. — L'ancien du facteur des postes. — Ainsi que nous l'avons annoncé, le parquet est de tout venant descendu samedi à Wasquehal, vers 8 heures du matin. Il était représenté par MM. Desobry, juge d'instruction, et Barbet, substitut. Les messieurs ont entendu différentes dépositions.

Un nommé Bonenfant, garçon boulangier à Monveaux, a déclaré qu'il avait vu vendredi, vers huit et demi, un individu qui se rendait à son travail, trois individus qui semblaient rôder près de l'endroit où a été retiré le cadavre de Prévost.

Le parquet est reparti à Lille par le train de 10 h. 20. A 11 heures 1/2, M. Gastiaux, médecin légiste, a fait l'autopsie du corps de Prévost. Les constatations ont été faites sur les coups lui-même, avant de se jeter à l'eau. Les funérailles de Prévost auront lieu aujourd'hui après-midi.

Communications diverses.

Enterrements du dimanche 17 juillet. — Mlle Germaine Leveque, 5 h. église de Monveaux.

École de natation. — 16 juillet. — Température de l'eau à 16 heures du matin, 20 degrés; 5 heures du soir, 21 degrés.

Société chorale 'Y Avenir'. — Les socialistes sont informés qu'il y aura répétition générale dimanche 17 courant à onze heures, à l'école de Monveaux. Ils sont instamment priés de ne pas y manquer.

Le Petit Conseil. — Le sang, cette chair collante dont parlait Bossuet, qui circule partout dans l'organisme pour y répandre la chaleur et la vie, le sang peut être le siège de multiples altérations dont on se rend compte par l'emploi judicieux du Rob Lohéaux, à l'extrait de concentré de jus de cresson et de quinquina jaune. (DE DELATOUR, 313-77)

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS

depuis 3 fr. le cent

IMPRIMERIE ALFRED REDUX. — AVIS GRATUIT dans le Journal de Roubaix (Grande édition) dans le Petit Journal de Roubaix.

FEUILLETON DU 18 JUILLET 1892. — N° 22

MER SAUVAGE

Par Pierre MAËL

PREMIÈRE PARTIE

XII
ADIEU

Quand on fut sur le point de partir, la jeune fille passa en souriant une petite médaille d'or attachée d'une chaîne au cou du commandant. Elle ajouta, en essayant de raffermir sa voix au travers de ses larmes :

— Elle vient de sainte Anne, mon oncle. Je l'ai achetée en même temps que cette autre que je vous prie de remettre au destinataire.

Et ce destinataire, interrogea Robert, je gage que c'est Edme le Cléoh.

— Lui-même, mon oncle.

— Eh bien, chère petite, je ne vois aucun mal à ce que tu la lui remettes toi-même. Le cadeau d'un objet si précieux ne peut que porter bonheur à celui auquel se destinait ce destinataire.

— Et ce destinataire, interrogea Robert, je gage que c'est Edme le Cléoh.

— Lui-même, mon oncle.

— Et bien, chère petite, je ne vois aucun mal à ce que tu la lui remettes toi-même. Le cadeau d'un objet si précieux ne peut que porter bonheur à celui auquel se destinait ce destinataire.

WATTRELOS

La musique municipale offrira un concert à ses membres honoraires le dimanche 24 juillet courant, à 5 heures précises, dans la salle de la société de M. de Merveux Parent Deborge. Ce concert, auquel prêteront leur concours l'union chorale de Wattrelos, la « Grande Chorale » et la « Gœcia » roubaix, sera précédé d'un concert d'été très brillant. Nous en donnerons prochainement le programme détaillé. En cas de mauvais temps, cette fête aura lieu dans la salle.

Importantes arrestations. — Samedi, vers 4 heures et demie, le brigadier Baillard et les préposés Pénin, Dubois et Lemaire, se rendirent à quelques mètres de la frontière, vint sur pied de Belgique et prendre le chemin roubaix pour pénétrer en France par un chemin détourné du droit, deux individus qui portaient chacun un sac. Les douaniers les arrêtèrent; les sacs contenaient 13 paquets et 4 cot, d'une valeur de 50 francs. Les prisonniers furent amenés au poste de M. de Merveux Parent Deborge, deux individus qui portaient chacun un sac. Les douaniers se trouvaient avec leurs prisonniers au bureau des douanes, quand arriva un homme qui s'écria :

— Les voilà, les voleurs ! Je les reconnais ! Celui-ci, ajouta-t-il, en montrant du doigt Vanouilh, porte même mes bottines ! On demanda des explications au nouveau venu qui déclara qu'il avait pué chez son père le nommé Marcelle, à Leers (Belgique) — la nuit dernière, et que les matras, après avoir visité toute l'habitation, avaient été emportés par ce même Marcelle. Les sacs contenaient, pour une valeur de 150 fr. Il est à craindre que les voleurs aient des complices qui ont passé la frontière. La gendarmerie s'est déjà prévenue de ce vol.

Les douaniers se trouvaient avec leurs prisonniers au bureau des douanes, quand arriva un homme qui s'écria :

— Les voilà, les voleurs ! Je les reconnais ! Celui-ci, ajouta-t-il, en montrant du doigt Vanouilh, porte même mes bottines ! On demanda des explications au nouveau venu qui déclara qu'il avait pué chez son père le nommé Marcelle, à Leers (Belgique) — la nuit dernière, et que les matras, après avoir visité toute l'habitation, avaient été emportés par ce même Marcelle. Les sacs contenaient, pour une valeur de 150 fr. Il est à craindre que les voleurs aient des complices qui ont passé la frontière. La gendarmerie s'est déjà prévenue de ce vol.

Les fraudeurs. — Les préposés G. Gall, Hengout, Ourquin et Dulez, de service hier vers 8 heures 1/2 du soir, Plaine Colin, virent vers eux quatre jeunes gens sortant d'un hôtel. Les douaniers se mirent à leur poursuite mais les fraudeurs s'enfuirent à toutes jambes en abandonnant leur charge. Les douaniers coururent après les fraudeurs, mais ils furent arrêtés par un fuyard qui déclara se nommer Camille Debedne, Henri Pétillon et Henri Bernard, tous trois domiciliés à Wattrelos. Les douaniers les amenèrent au poste de M. de Merveux Parent Deborge, deux individus qui portaient chacun un sac. Les douaniers se trouvaient avec leurs prisonniers au bureau des douanes, quand arriva un homme qui s'écria :

— Les voilà, les voleurs ! Je les reconnais ! Celui-ci, ajouta-t-il, en montrant du doigt Vanouilh, porte même mes bottines ! On demanda des explications au nouveau venu qui déclara qu'il avait pué chez son père le nommé Marcelle, à Leers (Belgique) — la nuit dernière, et que les matras, après avoir visité toute l'habitation, avaient été emportés par ce même Marcelle. Les sacs contenaient, pour une valeur de 150 fr. Il est à craindre que les voleurs aient des complices qui ont passé la frontière. La gendarmerie s'est déjà prévenue de ce vol.

Le même jour, les préposés Dujardin, Farsy et Robert ont arrêté à la carrière Dubout, le nommé Henri Pétillon, qui portait un sac contenant une grande quantité de boîtes d'allumettes.

TOURCOING

Une réunion socialiste. — Samedi soir a eu lieu, dans la salle du Casino, rue Nationale, une réunion publique organisée par le parti socialiste de Tourcoing.

Trois à quatre cents personnes y assistèrent. L'élément roubaixien domina et les personnalités de M. Carrette, maire de Roubaix, et de M. Lafargue ont attiré un assez grand nombre de curieux.

En attendant l'ouverture de la séance, on vend des chansons au bénéfice de la famille de Gilme.

A leur entrée dans la salle, MM. Carrette et Lafargue sont chaleureusement acclamés.

Vers huit heures, M. Victor Capart prend la parole. L'estrade entourée de ses amis, il déclare que la séance sera présidée par M. Carrette, maire de Roubaix, et propose de compléter le bureau. La présidence d'honneur sera confiée à M. Carrette, maire de Roubaix, et M. de Merveux Parent Deborge, député de Lille. M. Carrette remercie l'assemblée de l'accueil qui lui est fait. Il dit que l'arrivée au pouvoir du parti socialiste à Roubaix prouve que les ouvriers savent gérer tout aussi bien et même mieux que les bourgeois. Puis il donne la parole à M. Lafargue.

Celui-ci développe, en commentant, l'idée émise par le président.

On avait cru, dit-il, les ouvriers incapables ; on prétendait que leur arrivée au pouvoir anéantirait la liberté et la justice. Mais ce qui est arrivé, c'est tout le contraire de ce qu'on prétendait. Les ouvriers ont fait preuve de sagesse et de bon sens. Ils ont fait preuve de sagesse et de bon sens. Ils ont fait preuve de sagesse et de bon sens.

On avait cru, dit-il, les ouvriers incapables ; on prétendait que leur arrivée au pouvoir anéantirait la liberté et la justice. Mais ce qui est arrivé, c'est tout le contraire de ce qu'on prétendait. Les ouvriers ont fait preuve de sagesse et de bon sens. Ils ont fait preuve de sagesse et de bon sens. Ils ont fait preuve de sagesse et de bon sens.

On avait cru, dit-il, les ouvriers incapables ; on prétendait que leur arrivée au pouvoir anéantirait la liberté et la justice. Mais ce qui est arrivé, c'est tout le contraire de ce qu'on prétendait. Les ouvriers ont fait preuve de sagesse et de bon sens. Ils ont fait preuve de sagesse et de bon sens. Ils ont fait preuve de sagesse et de bon sens.

On avait cru, dit-il, les ouvriers incapables ; on prétendait que leur arrivée au pouvoir anéantirait la liberté et la justice. Mais ce qui est arrivé, c'est tout le contraire de ce qu'on prétendait. Les ouvriers ont fait preuve de sagesse et de bon sens. Ils ont fait preuve de sagesse et de bon sens. Ils ont fait preuve de sagesse et de bon sens.

On avait cru, dit-il, les ouvriers incapables ; on prétendait que leur arrivée au pouvoir anéantirait la liberté et la justice. Mais ce qui est arrivé, c'est tout le contraire de ce qu'on prétendait. Les ouvriers ont fait preuve de sagesse et de bon sens. Ils ont fait preuve de sagesse et de bon sens. Ils ont fait preuve de sagesse et de bon sens.

On avait cru, dit-il, les ouvriers incapables ; on prétendait que leur arrivée au pouvoir anéantirait la liberté et la justice. Mais ce qui est arrivé, c'est tout le contraire de ce qu'on prétendait. Les ouvriers ont fait preuve de sagesse et de bon sens. Ils ont fait preuve de sagesse et de bon sens. Ils ont fait preuve de sagesse et de bon sens.

On avait cru, dit-il, les ouvriers incapables ; on prétendait que leur arrivée au pouvoir anéantirait la liberté et la justice. Mais ce qui est arrivé, c'est tout le contraire de ce qu'on prétendait. Les ouvriers ont fait preuve de sagesse et de bon sens. Ils ont fait preuve de sagesse et de bon sens. Ils ont fait preuve de sagesse et de bon sens.

On avait cru, dit-il, les ouvriers incapables ; on prétendait que leur arrivée au pouvoir anéantirait la liberté et la justice. Mais ce qui est arrivé, c'est tout le contraire de ce qu'on prétendait. Les ouvriers ont fait preuve de sagesse et de bon sens. Ils ont fait preuve de sagesse et de bon sens. Ils ont fait preuve de sagesse et de bon sens.

On avait cru, dit-il, les ouvriers incapables ; on prétendait que leur arrivée au pouvoir anéantirait la liberté et la justice. Mais ce qui est arrivé, c'est tout le contraire de ce qu'on prétendait. Les ouvriers ont fait preuve de sagesse et de bon sens. Ils ont fait preuve de sagesse et de bon sens. Ils ont fait preuve de sagesse et de bon sens.

On avait cru, dit-il, les ouvriers incapables ; on prétendait que leur arrivée au pouvoir anéantirait la liberté et la justice. Mais ce qui est arrivé, c'est tout le contraire de ce qu'on prétendait. Les ouvriers ont fait preuve de sagesse et de bon sens. Ils ont fait preuve de sagesse et de bon sens. Ils ont fait preuve de sagesse et de bon sens.

On avait cru, dit-il, les ouvriers incapables ; on prétendait que leur arrivée au pouvoir anéantirait la liberté et la justice. Mais ce qui est arrivé, c'est tout le contraire de ce qu'on prétendait. Les ouvriers ont fait preuve de sagesse et de bon sens. Ils ont fait preuve de sagesse et de bon sens. Ils ont fait preuve de sagesse et de bon sens.

On avait cru, dit-il, les ouvriers incapables ; on prétendait que leur arrivée au pouvoir anéantirait la liberté et la justice. Mais ce qui est arrivé, c'est tout le contraire de ce qu'on prétendait. Les ouvriers ont fait preuve de sagesse et de bon sens. Ils ont fait preuve de sagesse et de bon sens. Ils ont fait preuve de sagesse et de bon sens.

On avait cru, dit-il, les ouvriers incapables ; on prétendait que leur arrivée au pouvoir anéantirait la liberté et la justice. Mais ce qui est arrivé, c'est tout le contraire de ce qu'on prétendait. Les ouvriers ont fait preuve de sagesse et de bon sens. Ils ont fait preuve de sagesse et de bon sens. Ils ont fait preuve de sagesse et de bon sens.

On avait cru, dit-il, les ouvriers incapables ; on prétendait que leur arrivée au pouvoir anéantirait la liberté et la justice. Mais ce qui est arrivé, c'est tout le contraire de ce qu'on prétendait. Les ouvriers ont fait preuve de sagesse et de bon sens. Ils ont fait preuve de sagesse et de bon sens. Ils ont fait preuve de sagesse et de bon sens.

On avait cru, dit-il, les ouvriers incapables ; on prétendait que leur arrivée au pouvoir anéantirait la liberté et la justice. Mais ce qui est arrivé, c'est tout le contraire de ce qu'on prétendait. Les ouvriers ont fait preuve de sagesse et de bon sens. Ils ont fait preuve de sagesse et de bon sens. Ils ont fait preuve de sagesse et de bon sens.

On avait cru, dit-il, les ouvriers incapables ; on prétendait que leur arrivée au pouvoir anéantirait la liberté et la justice. Mais ce qui est arrivé, c'est tout le contraire de ce qu'on prétendait. Les ouvriers ont fait preuve de sagesse et de bon sens. Ils ont fait preuve de sagesse et de bon sens. Ils ont fait preuve de sagesse et de bon sens.

On avait cru, dit-il, les ouvriers incapables ; on prétendait que leur arrivée au pouvoir anéantirait la liberté et la justice. Mais ce qui est arrivé, c'est tout le contraire de ce qu'on prétendait. Les ouvriers ont fait preuve de sagesse et de bon sens. Ils ont fait preuve de sagesse et de bon sens. Ils ont fait preuve de sagesse et de bon sens.

On avait cru, dit-il, les ouvriers incapables ; on prétendait que leur arrivée au pouvoir anéantirait la liberté et la justice. Mais ce qui est arrivé, c'est tout le contraire de ce qu'on prétendait. Les ouvriers ont fait preuve de sagesse et de bon sens. Ils ont fait preuve de sagesse et de bon sens. Ils ont fait preuve de sagesse et de bon sens.

On avait cru, dit-il, les ouvriers incapables ; on prétendait que leur arrivée au pouvoir anéantirait la liberté et la justice. Mais ce qui est arrivé, c'est tout le contraire de ce qu'on prétendait. Les ouvriers ont fait preuve de sagesse et de bon sens. Ils ont fait preuve de sagesse et de bon sens. Ils ont fait preuve de sagesse et de bon sens.

On avait cru, dit-il, les ouvriers incapables ; on prétendait que leur arrivée au pouvoir anéantirait la liberté et la justice. Mais ce qui est arrivé, c'est tout le contraire de ce qu'on prétendait. Les ouvriers ont fait preuve de sagesse et de bon sens. Ils ont fait preuve de sagesse et de bon sens. Ils ont fait preuve de sagesse et de bon sens.

On avait cru, dit-il, les ouvriers incapables ; on prétendait que leur arrivée au pouvoir anéantirait la liberté et la justice. Mais ce qui est arrivé, c'est tout le contraire de ce qu'on prétendait. Les ouvriers ont fait preuve de sagesse et de bon sens. Ils ont fait preuve de sagesse et de bon sens. Ils ont fait preuve de sagesse et de bon sens.

On avait cru, dit-il, les ouvriers incapables ; on prétendait que leur arrivée au pouvoir anéantirait la liberté et la justice. Mais ce qui est arrivé, c'est tout le contraire de ce qu'on prétendait. Les ouvriers ont fait preuve de sagesse et de bon sens. Ils ont fait preuve de sagesse et de bon sens. Ils ont fait preuve de sagesse et de bon sens.

On avait cru, dit-il, les ouvriers incapables ; on prétendait que leur arrivée au pouvoir anéantirait la liberté et la justice. Mais ce qui est arrivé, c'est tout le contraire de ce qu'on prétendait. Les ouvriers ont fait preuve de sagesse et de bon sens. Ils ont fait preuve de sagesse et de bon sens. Ils ont fait preuve de sagesse et de bon sens.

Comme conclusion, il invite les ouvriers à se grouper pour discuter toutes les questions qui intéressent le socialisme.

Un seul incident à noter. A un endroit de son discours M. Moreau comparait les capitalistes à des parasites; un auditeur lui cria : Et vous ? ce qui excita de vives protestations. On voulut forcer l'interupteur à aller à la tribune, mais sur l'intervention du président qui rappela l'assemblée au calme, l'incident n'eut pas d'autre suite.

A dix heures et demie la réunion était terminée et la foule s'écoule lentement.

Nous entendons quelques cris de : A bas Dron ! Lait baltu !

Le concours de piano aux écoles académiques. — Nous avons constaté avec plaisir que les classes supérieures de piano de notre académie de musique non seulement s'étaient maintenues à un excellent niveau, mais avaient même progressé. C'est l'impression qui résulte du concours de samedi soir.

Le jury, composé des membres de la commission, comprenait en outre M. Meyer, de Roubaix, MM. Dubois et Stuppy fils.

Dans la 2^e section du concours, il y avait six concurrents. Le morceau imposé était une *Sonatine* de Beethoven. Les prix furent les suivants : 1^{er} prix, M. Marie Berthe Dupont; 2^e prix, M. Marie Berthe Dupont; 3^e prix, M. Marie Berthe Dupont.

La première section comprenait aussi six concurrentes qui ont joué, à tour de rôle, un *Andante en ut* de Beethoven. Les prix furent les suivants : 1^{er} prix, M. Marie Berthe Dupont; 2^e prix, M. Marie Berthe Dupont; 3^e prix, M. Marie Berthe Dupont.

Le jury, composé des membres de la commission, comprenait en outre M. Meyer, de Roubaix, MM. Dubois et Stuppy fils.

Dans la 2^e section du concours, il y avait six concurrents. Le morceau imposé était une *Sonatine* de Beethoven. Les prix furent les suivants : 1^{er} prix, M. Marie Berthe Dupont; 2^e prix, M. Marie Berthe Dupont; 3^e prix, M. Marie Berthe Dupont.

Le jury, composé des membres de la commission, comprenait en outre M. Meyer, de Roubaix, MM. Dubois et Stuppy fils.

Dans la 2^e section du concours, il y avait six concurrents. Le morceau imposé était une *Sonatine* de Beethoven. Les prix furent les suivants : 1^{er} prix, M. Marie Berthe Dupont; 2^e prix, M. Marie Berthe Dupont; 3^e prix, M. Marie Berthe Dupont.

Le jury, composé des membres de la commission, comprenait en outre M. Meyer, de Roubaix, MM. Dubois et Stuppy fils.

Dans la 2^e section du concours, il y avait six concurrents. Le morceau imposé était une *Sonatine* de Beethoven. Les prix furent les suivants : 1^{er} prix, M. Marie Berthe Dupont; 2^e prix, M. Marie Berthe Dupont; 3^e prix, M. Marie Berthe Dupont.

Le jury, composé des membres de la commission, comprenait en outre M. Meyer, de Roubaix, MM. Dubois et Stuppy fils.

Dans la 2^e section du concours, il y avait six concurrents. Le morceau imposé était une *Sonatine* de Beethoven. Les prix furent les suivants : 1^{er} prix, M. Marie Berthe Dupont; 2^e prix, M. Marie Berthe Dupont; 3^e prix, M. Marie Berthe Dupont.

Le jury, composé des membres de la commission, comprenait en outre M. Meyer, de Roubaix, MM. Dubois et Stuppy fils.

Dans la 2^e section du concours, il y avait six concurrents. Le morceau imposé était une *Sonatine* de Beethoven. Les prix furent les suivants : 1^{er} prix, M. Marie Berthe Dupont; 2^e prix, M. Marie Berthe Dupont; 3^e prix, M. Marie Berthe Dupont.

Le jury, composé des membres de la commission, comprenait en outre M. Meyer, de Roubaix, MM. Dubois et Stuppy fils.

Dans la 2^e section du concours, il y avait six concurrents. Le morceau imposé était une *Sonatine* de Beethoven. Les prix furent les suivants : 1^{er} prix, M. Marie Berthe Dupont; 2^e prix, M. Marie Berthe Dupont; 3^e prix, M. Marie Berthe Dupont.

Le jury, composé des membres de la commission, comprenait en outre M. Meyer, de Roubaix, MM. Dubois et Stuppy fils.

Dans la 2^e section du concours, il y avait six concurrents. Le morceau imposé était une *Sonatine* de Beethoven. Les prix furent les suivants : 1^{er} prix, M. Marie Berthe Dupont; 2^e prix, M. Marie Berthe Dupont; 3^e prix, M. Marie Berthe Dupont.

Le jury, composé des membres de la commission, comprenait en outre M. Meyer, de Roubaix, MM. Dubois et Stuppy fils.

Dans la 2^e section du concours, il y avait six concurrents. Le morceau imposé était une *Sonatine* de Beethoven. Les prix furent les suivants : 1^{er} prix, M. Marie Berthe Dupont; 2^e prix, M. Marie Berthe Dupont; 3^e prix, M. Marie Berthe Dupont.

Le jury, composé des membres de la commission, comprenait en outre M. Meyer, de Roubaix, MM. Dubois et Stuppy fils.

Dans la 2^e section du concours, il y avait six concurrents. Le morceau imposé était une *Sonatine* de Beethoven. Les prix furent les suivants : 1^{er} prix, M. Marie Berthe Dupont; 2^e prix, M. Marie Berthe Dupont; 3^e prix, M. Marie Berthe Dupont.

Le jury, composé des membres de la commission, comprenait en outre M. Meyer, de Roubaix, MM. Dubois et Stuppy fils.

Dans la 2^e section du concours, il y avait six concurrents. Le morceau imposé était une *Sonatine* de Beethoven. Les prix furent les suivants : 1^{er} prix, M. Marie Berthe Dupont; 2^e prix, M. Marie Berthe Dupont; 3^e prix, M. Marie Berthe Dupont.

Le jury, composé des membres de la commission, comprenait en outre M. Meyer, de Roubaix, MM. Dubois et Stuppy fils.

Dans la 2^e section du concours, il y avait six concurrents. Le morceau imposé était une *Sonatine* de Beethoven. Les prix furent les suivants : 1^{er} prix, M. Marie Berthe Dupont; 2^e prix, M. Marie Berthe Dupont; 3^e prix, M. Marie Berthe Dupont.

Le jury, composé des membres de la commission, comprenait en outre M. Meyer, de Roubaix, MM. Dubois et Stuppy fils.

Dans la 2^e section du concours, il y avait six concurrents. Le morceau imposé était une *Sonatine* de Beethoven. Les prix furent les suivants : 1^{er} prix, M. Marie Berthe Dupont; 2^e prix, M. Marie Berthe Dupont; 3^e prix, M. Marie Berthe Dupont.

Le jury, composé des membres de la commission, comprenait en outre M. Meyer, de Roubaix, MM. Dubois et Stuppy fils.

Dans la 2^e section du concours, il y avait six concurrents. Le morceau imposé était une *Sonatine* de Beethoven. Les prix furent les suivants : 1^{er} prix, M. Marie Berthe Dupont; 2^e prix, M. Marie Berthe Dupont; 3^e prix, M. Marie Berthe Dupont.

Le jury, composé des membres de la commission, comprenait en outre M. Meyer, de Roubaix, MM. Dubois et Stuppy fils.

Dans la 2^e section du concours, il y avait six concurrents. Le morceau imposé était une *Sonatine* de Beethoven. Les prix furent les suivants : 1^{er} prix, M. Marie Berthe Dupont; 2^e prix, M. Marie Berthe Dupont; 3^e prix, M. Marie Berthe Dupont.

Le jury, composé des membres de la commission, comprenait en outre M. Meyer, de Roubaix, MM. Dubois et Stuppy fils.

Dans la 2^e section du concours, il y avait six concurrents. Le morceau imposé était une *Sonatine* de Beethoven. Les prix furent les suivants : 1^{er} prix, M. Marie Berthe Dupont; 2^e prix, M. Marie Berthe Dupont; 3^e prix, M. Marie Berthe Dupont.

Le jury, composé des membres de la commission, comprenait en outre M. Meyer, de Roubaix, MM. Dubois et Stuppy fils.

Dans la 2^e section du concours, il y avait six concurrents. Le morceau imposé était une *Sonatine* de Beethoven. Les prix furent les suivants : 1^{er} prix, M. Marie Berthe Dupont; 2^e prix, M. Marie Berthe Dupont; 3^e prix, M. Marie Berthe Dupont.

D'autre part, le conseil d'ajouter que le tribunal correctionnel de Lille n'a pas eu à se prononcer sur l'affaire de Notre-Dame de l'Esine, mais sur le fonctionnement d'un syndicat professionnel absolument indépendant de l'œuvre religieuse.

L'affaire, qui a été portée en appel, n'est du reste point jugée et l'arrêt n'est pas encore intervenu. Les choses restent donc en l'état, comme disent les juristes, et la dépeche de l'Agence Havas indique les choses d'un simple canard auquel il convient de n'ajouter aucune importance.

La question de l'évêché de Lille. — Après les différents articles publiés par la presse régionale en faveur de l'érection d'un évêché à Lille, voici une pièce dont le texte est fort peu connu. On sait que dans sa séance du 13 mai 1892, à la suite du rapport de l'un de ses membres (Chariot-Deffrennes), le conseil municipal émit à l'unanimité le vœu qu'une demande fût adressée au gouvernement, l'effet d'obtenir la création d'un nouvel évêché dont le siège serait à Lille. Or, voici les termes mêmes de la délibération prise par le conseil.

Le 13 mai 1892 (M. de Mussyard), est invité à faire par un pied du trône le vœu du conseil municipal, afin que M. le ministre eût l'érection, dans sa honneur et gloire, de l'évêché de Lille, et qu'il ressortirait les arrondissements de Lille, Hazebrouck et Dunkerque, et que cet évêché eût pour siège la ville de Lille, et qu'il eût pour territoire le département du Nord.

Le 13 mai 1892 (M. de Mussyard), est invité à faire par un pied du trône le vœu du conseil municipal, afin que M. le ministre eût l'érection, dans sa honneur et gloire, de l'évêché de Lille, et qu'il ressortirait les arrondissements de Lille, Hazebrouck et Dunkerque, et que cet évêché eût pour siège la ville de Lille, et qu'il eût pour territoire le département du Nord.